



## COMMISSION FUTSAL 2019/2020

### PV DE RÉUNION 03 – 27 NOVEMBRE 2019

Début de la commission : 19H00 ;

Fin de la commission : 21H30.

#### Membres présents :

LOUP André	LOUDJANI Clément
BOUTIGNY Eric	LAUNAY Damien
PELLERIN Thierry	MESAGLIO Mélissa
MACHADO Alexandre	LEGRAIN Jacky
SALINGUE Lionel	FRANCOIS Brigitte

#### Membres excusés :

GIFFAUT Yves	SENAULT Raphaël
JIQUEL Florent	

#### Membre absent :

MOHAMADI Abdou	
----------------	--

#### Membre invité :

MARTIGNAC Hervé	LE CAIGNEC Gérard
-----------------	-------------------

Cette troisième réunion de la saison 2019-2020 a démarré à 19H00 avec au programme les points suivants :

- I - Retour et validation sur la commission précédente ;
- II - Gestion de la compétition 2019-2020 ;
- III - Organisation de la compétition 2019 – 2020 ;
- IV - Arbitrage ;
- V - Divers et conclusion.

#### I – Retex sur les événements depuis la dernière réunion

Après affichage et lecture du PV 02, le dernier point latent concernant les dates de compétition

senior féminine a été défini. Les dates retenues sont les 26 janvier et 02 février 2020. Suite à ce point, le PV 02 a été validé par l'ensemble des membres de la commission.

## **II – Gestion de la compétition 2019 - 2020**

### **II.1 – Point sur les inscriptions :**

La date initialement retenue était au 15 novembre 2019. Compte tenu de la demande de plusieurs clubs et d'une divergence des informations entre le PV02, Footclub et le site internet du District, la date a été reportée au 06 décembre 2019.

Comme indiqué lors des précédentes réunions, la commission se donne le droit de restreindre le nombre d'équipes par catégorie d'un club en fonction de la mise à disposition des gymnases. Néanmoins l'ensemble des clubs pouvant être représenté suite à leur demande, il y aura à minima 1 équipe par club par catégorie.

Comme lors de la saison précédente, afin d'éviter des poules « club », une limitation à deux équipes du même club dans une même catégorie a été retenue. Pour les clubs engageant plus de deux équipes, ces dernières seront inscrites dans d'autres poules.

### **II.2 - Sollicitation du District à la ligue :**

Suite à l'observation de l'U.S. Andaine, il a été remonté à la commission que la ligue de Normandie avait prévu une journée de match « herbe » lors de la journée d'organisation des finales Futsal Séniors. M. LOUP a eu la certitude et la confirmation de la Ligue de Normandie que pour les clubs inscrits en Futsal, la journée « herbe » sera automatiquement reportée.

### **II.3 – Déclaration et pénalité en cas de forfaits :**

Pour la plupart des catégories, les inscriptions dans la compétition futsal sont gratuites et très peu limités sur le nombre d'équipe (Cf point II.1). La commission essayant de limiter les poules à un maximum de 6 équipes, les forfaits peuvent représenter une difficulté majeure surtout s'ils ne sont pas déclarés.

De ce fait, l'imputation financière **par équipe / par journée** retenue la saison dernière a été renouvelée :

- Forfait général annoncé 5 jours avant le début de la compétition : Pas de pénalités ;
- Forfait déclaré avec un délai de 48H avant le coup d'envoi : 50 € ;
- Forfait annoncé à moins de 48H du coup d'envoi ou non déclaré : 75 €.

Afin d'éviter tout malentendu, la déclaration du (ou des) forfait(s) doit se faire par courriel à l'adresse mail du secrétariat District : en y mettant en copie le membre de la commission responsable de la catégorie.

Concernant le classement de la poule, en cas de forfait, l'équipe est considérée perdante sur « tapis vert » avec un résultat de 3-0.

En cas de forfait sur l'une des deux journées des phases de poules, l'équipe ne pourra prétendre à la finale départementale.

La décision de l'application des amendes dues aux forfaits sera étudiée lors de la commission qui aura lieu après l'organisation de l'ensemble des finales.

## **III – Organisation de la compétition**

Un point sur les gymnases a été effectué, de nombreuses demandes étant en attente et la date des inscriptions repoussée seules les compétitions se déroulant au mois de décembre ont été définies.

Afin de préparer la prochaine commission, une pré-étude des divers secteurs géographiques avec les diverses équipes engagées où se déroulera les compétitions a été créé. Elle sera complétée et diffusée lors du prochain PV qui suivra la réunion 4 du 16 décembre 2019.

#### **IV – Arbitrage**

##### **IV.1 - Journée de formation à l'arbitrage**

Comme demandé la saison dernière et pris en compte lors des 2 premières réunions de la commission futsal pour la saison 2019-2020, une demi-journée de formation va être organisée et aura lieu le samedi matin du 21 décembre 2019 au gymnase de la Ferté Macé.

Bien entendu cette formation ne sera confirmée et exécutée qu'en cas de présence minimale de licenciés. Pour rappel, la formation est ouverte à tous les licenciés à compter de 16 ans, la date limite pour les inscriptions est fixée au vendredi 13 décembre 2019 – 18H00.

##### **IV.2 – Temps de jeu :**

Cette question revenant régulièrement, il a été décidé une uniformisation des temps de jeu pour l'ensemble des catégories qu'elle soit masculine ou féminine à partir des U13 en fonction du nombre d'équipes présentes par poule :

- 4 équipes : 12 minutes de jeu ;
- 5 équipes : 10 minutes de jeu ;
- 6 et 7 équipes : 8 minutes de jeu.

Un forfait pouvant impacter une poule, le temps de jeu entre les équipes sera défini en fonction de la règle ci-dessus le jour de la journée de compétition.

#### **V – Divers**

M. LOUP nous a annoncé que suite à la demande de la commission futsal, le Comité de Direction a validé la remise de maillot aux vainqueurs du championnat départemental de chaque catégories ainsi qu'à son 1<sup>er</sup> dauphin.

Pour mémoire, le montant de ces récompenses est de 3000 €.

Enfin M. LOUP a procédé à la remise d'une parka « District de l'Orne » à l'ensemble des bénévoles composant la commission Futsal afin de les remercier pour leur implication au sein de l'organisation.

L'ensemble des points ayant été abordé, à 21H30 la commission a clôturé sa rencontre. La prochaine a été fixée au lundi 16 décembre 2019 à 19H00 au district de l'Orne.

Le Secrétaire,

Le Président,